

Les résultats de l'Observatoire Solly Azar - AAA Data confirment la baisse générale du marché des deux-roues en 2023

Paris, le 16 janvier 2024 – A l'inverse du marché automobile marqué par une forte hausse en 2023, le marché des deux-roues poursuit son ralentissement selon les derniers résultats de l'Observatoire Solly Azar AAA Data. Le marché principalement porté par le VO (1 VN pour 3 VO) affiche une baisse de 2 %. En VN, seul le segment des motos tire son épingle du jeu avec une hausse de 6 %. Les immatriculations électriques en hausse en 2022 ne progressent plus en 2023.

La baisse du marché (-2 %) s'observe tant pour les deux-roues neufs (284 457 unités immatriculées en 2023 vs. 290 000 en 2022) que pour les occasions (-2 % avec 886 425 unités en 2023 vs. 903 723 en 2022). Ce ralentissement peut s'expliquer par un contexte d'inflation et un effet de concentration des dépenses des ménages sur les produits de première nécessité, réduisant les achats « plaisir » ou de convenance.

Sérieux coup de frein pour l'électrique, qui passe de 50 991 unités immatriculées en 2022 à 42 624 en 2023, soit une baisse de 16 %. Le constat est sans appel : le marché des deux-roues affiche un retard au niveau de l'électrification comparé au marché auto. Cette tendance peut s'expliquer par le peu d'offre deux-roues et un soutien moins marqué de la part des pouvoirs publics, à l'inverse des quatre-roues. Les ventes se concentrent sur les grandes agglomérations et Paris avec un usage très urbain, tendance qui peut s'expliquer par la gratuité du stationnement pour les deux-roues électriques. BMW confirme son leadership sur l'électrique pour le segment des motos, notamment avec le modèle CE04.

Le marché des cyclos est marqué par une baisse de 8 % des immatriculations (306 576 unités en 2023 vs. 334 847 l'année précédente) notamment sur le neuf (-19 %) avec 74 495 unités immatriculées en 2023 vs. 92 031 en 2022. Cette baisse peut s'expliquer par une évolution des habitudes, en particulier des 18-25 ans et des conducteurs sans permis, qui semblent préférer aux cyclos des alternatives telles que les voiturettes, les trottinettes et vélos électriques qui gagnent en popularité. Les nouvelles réglementations concernant le stationnement payant pourraient également expliquer cette tendance.

Le marché des motos affiche une légère hausse (+2 %) avec 864 306 immatriculations en 2023 vs. 858 885 en 2022. Le neuf marque une hausse importante de 6 % sur un an (197 978 unités en 2022 vs. 209 962 en 2023) avec une nette augmentation des achats par les « néo-motards » de 18-25 ans (+30 %). Cette dynamique peut s'expliquer par des habitudes de consommation qui évoluent chez les jeunes conducteurs qui préfèrent investir dans un deux-roues plutôt qu'une voiture, plus intéressant d'un point de vue budgétaire. Du côté du neuf, les véhicules les plus vendus sont : HONDA NSS125AD, HONDA CB750, YAMAHA X MAX 125, YAMAHA XP560, YAMAHA MT-07, HONDA WW125, YAMAHA XTZ690, KAWASAKI Z900, YAMAHA MT-07 TRA ou B.M.W. R1250GSA. Ce sont principalement les véhicules loisir, portés par les CSP+, avec +6 % sur le modèle Hornet de chez Honda, et le segment des grosses cylindrées (+400 cc), avec +13 % d'immatriculations, qui ont dynamisé le secteur, que soit avec les roadsters (Kawasaki Z750, Kawasaki Z900, Suzuki GSF650) ou les trails (BMW R1250 GS, BMW

R1250 GSA, BMW R1200 GS). Le marché de l'occasion est, quant à lui, légèrement en baisse (-1 %). Sur ce segment, ce sont les trails qui ont fortement émergé ces dernières années, avec des modèles plus puissants, prenant la place des roadsters.

Selon l'Observatoire, le marché des deux-roues, toutes catégories confondues, est en grande partie porté par les jeunes : +38 % chez les 14-17 ans et + 6 % chez les 18-25 ans. La tendance est à la baisse avec -2 % pour les 26-40 ans ; -4 % pour les 41-55 ans et -6 % pour les 56 ans et plus.

Selon les analyses réalisées par types d'agglomération :

- **Petites agglomérations (moins de 10 000 habitants)** : le nombre de deux-roues acquis s'est stabilisé entre 2022 et 2023, aux alentours de 430 000 unités.
- **Agglomérations de 10 001 habitants à 50 000 et de 50 001 habitants à 200 000** : légère baisse, d'environ 1 %, du nombre de véhicules acquis, avec respectivement 121 565 et 133 770 unités.
- **C'est dans les plus grandes agglomérations** (plus de 200 000 habitants, Paris, Lyon et Marseille) que la baisse est la plus marquée, avec 356 050 unités.

Avec la généralisation des ZFE d'ici 2025 pour les agglomérations de plus de 150 000 habitants, c'est environ une dizaine de villes qui seraient concernées par l'obligation de renouveler le parc deux-roues datant d'avant 2007.

Les départements qui ont vu la plus forte baisse du nombre d'immatriculations sont Paris (-15 %), la Seine-Saint-Denis (-11 %) et les Hauts-de-Seine (-9 %). La baisse sur ces 3 départements s'explique largement par l'entrée en vigueur du stationnement payant. A cela s'ajoute un pouvoir d'achat en berne notamment en Seine-Saint-Denis, où l'on constate une chute marquée des immatriculations de véhicules neufs (-23,8 %) comme d'occasion (-6,5 %). Viennent ensuite le Lot (-6 %) et l'Yonne (-6 %).

Les 5 départements qui ont vu la plus forte augmentation du nombre d'immatriculations sont l'Orne (+8 %), le Lot-et-Garonne (+6 %), les Alpes Maritimes (+5 %), la Sarthe (+4 %) et l'Aude (+ 4 %). A noter la forte progression du nombre d'immatriculations de véhicules neufs (+22 %) contre une baisse du nombre de véhicules d'occasions (-1 %) dans les Alpes de Haute Provence.

La perpétuelle évolution des catégories dans l'univers des deux-roues fait évoluer les comportements de consommation. Par exemple, le trail a émergé de manière assez marquée ces dernières années, se diversifiant avec des puissances en augmentation mais aussi une offre trail mid-size plus fournie. La catégorie trail confirme son succès au côté de l'emblématique roadster... Dans un contexte où le pouvoir d'achat des ménages est impacté, les utilisateurs ont commencé à se tourner vers des catégories de motos moins chères tout en conservant l'envie d'avoir un véhicule puissant. Ce qui fait la différence pour les utilisateurs aujourd'hui, c'est la prise en compte des usages et non uniquement des modèles.

Le contrôle technique obligatoire des deux-roues motorisés entrera progressivement en vigueur à partir d'avril 2024 et concernera tous les types de véhicules : les deux-roues, les trois-roues et même les petites cylindrées (50 et 125 cc inclus). Les quadricycles légers et lourds, communément appelés "voitures sans permis", seront également soumis au contrôle technique cette année.

Le parc des deux-roues d'occasion étant globalement plus ancien que celui de l'automobile, cette évolution réglementaire pourrait transformer le marché de façon significative. Par ailleurs, le contrôle technique va, assurément, assainir le parc des deux-roues et mettre au rebus les véhicules les plus dangereux.

Marie-Laure Nivot, Responsable Intelligence Marchés AAA Data :

« En 2023, les achats des deux-roues ont subi de plein fouet l'érosion du pouvoir d'achat et l'augmentation du prix des machines. Seul le marché des motos neuves, l'achat plaisir, connaît une bonne saison. Les marques ont su se renouveler avec des modèles qui plaisent aux motards. En revanche, l'achat de véhicules électrique baisse et les résultats déçoivent. Un marché électrique à suivre en 2024 avec le lancement de nombreux nouveaux modèles. »

Christophe Michal, Directeur technique du courtier français en assurance Solly Azar :

« Les évolutions réglementaires pourraient transformer le marché et générer des évolutions de comportements. La mise en place du permis à 17 ans pourrait être un facteur supplémentaire à l'effritement du marché des 50 cc et il sera intéressant d'observer comment le marché va s'adapter à cette cible plus jeune. »

À propos de AAA DATA

AAA DATA, acteur historique et de référence de la donnée valorisée, détecte et identifie les comportements, les besoins et tendances des consommateurs pour anticiper les usages de demain et proposer à ses clients des modèles sur-mesure. AAA DATA s'appuie sur une base de données fiable et avérée. Grâce à son référentiel de données et à son expertise, AAA DATA a su développer des solutions innovantes et anticiper les besoins de demain, et ce dans une grande variété de domaines de consommation. aaa-data.fr

À propos de Solly Azar

Créée en 1977, Solly Azar, courtier grossiste conçoit, distribue et gère des assurances dommages et des assurances de personnes, destinées à une clientèle de particuliers et des professionnels. Solly Azar est aussi un acteur reconnu sur le marché des risques locatifs. Ses produits sont distribués via un réseau de 10.000 intermédiaires.

297 collaborateurs – 50,6 millions d'euros de chiffre d'affaires. Filiale à 100% de Verspieren, 1^{er} courtier français indépendant. <https://www.sollyazar.com/espace-presse>

Contact Presse

Agence Rumeur Publique

Taline SARKISSIAN - 06 13 36 70 23

Gaëtan Heu - 06 19 48 07 72

Romain Monneret - 06 45 81 26 76

sollyazar@rumeurpublique.fr